



**EVB, Energies Val de Bagnes SA
Val de Bagnes**

Rapport de l'organe de révision
31 décembre 2025

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de EVB, Energies Val de Bagnes SA, à Val de Bagnes

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de votre société pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne, ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice au bilan ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fiduciaire FIDAG SA

Philippe Pierroz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Basile Ançay
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 1^{er} mai 2026
Exemplaire numérique

Annexes : comptes annuels et proposition concernant l'emploi du bénéfice

Bilan

ACTIF	Notes	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF	PASSIF	Notes	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
ACTIFS CIRCULANTS		11'223'077	9'515'545	CAPITAUX ETRANGERS		25'208'514	24'001'755
Trésorerie		1'001'096	1'004'865	CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME		21'789'514	20'501'755
Banques		1'001'096	1'004'865	Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	1.6	9'551'314	9'840'529
Créances résultant des ventes et de prestations de services	1.1	10'487	50'727	Envers des tiers		186'925	255'935
Envers des tiers		10'487	50'727	Envers des détenteurs de participations et des organes		9'364'389	9'584'594
Autres créances à court terme	1.2	9'904'504	8'036'624	Autres dettes à court terme	1.7	10'020'623	9'998'537
Envers des tiers		6'443'976	5'555'224	Envers des tiers		22'086	0
Envers des détenteurs de participations et des organes		3'460'527	2'481'400	Envers des détenteurs de participations et des organes		9'998'537	9'998'537
Actifs de régularisation	1.3	306'990	423'329	Autres dettes à court terme portant intérêts		420'000	290'000
Charges payées d'avance		8'357	12'538	Commune Val de Bagnes		420'000	290'000
Envers des tiers		8'357	12'538	Passifs de régularisation	1.8	1'797'577	372'689
Produits à recevoir		298'633	410'791	Charges à payer		1'797'577	372'689
Envers des tiers		298'633	410'791	Envers des tiers		188'376	362'424
ACTIFS IMMOBILISES		14'776'009	15'155'007	Envers des détenteurs de participations et des organes		1'609'201	10'265
Immobilisations corporelles	1.4	14'776'007	15'027'007	CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME		3'419'000	3'500'000
Micro-centrale hydroélectrique		7'726'000	7'672'000	Emprunt à long terme portant intérêt		3'419'000	3'500'000
Réseau		1'581'000	1'670'000	Emprunt Commune Val de Bagnes		3'419'000	3'500'000
Installations photovoltaïques		566'007	574'007	CAPITAUX PROPRES		790'573	668'797
Autres Infrastructure énergie		4'903'000	5'111'000	Capital-actions		800'000	800'000
Immobilisations incorporelles	1.5	2	128'000	Réserve légale issue du bénéfice		4'400	4'400
Systèmes informatique		1	42'000	Résultat reporté		-135'603	24'306
Projets informatique		1	86'000	Résultat de l'exercice		121'776	-159'909
TOTAL ACTIF		25'999'086	24'670'552	TOTAL PASSIF		25'999'086	24'670'552

Compte de résultat

	Notes	2025	2024
		CHF	CHF
Produits nets des ventes de la production électrique	1.9	3'370'227	4'180'388
Autres produits nets des ventes de biens et de prestations de services		29'573	8'588
Total des produits nets des ventes et de prestations de services		3'399'801	4'188'976
Redevances hydrauliques	1.10	-1'624'736	-2'683'700
Charges d'exploitation, maintenance et matériel		-180'151	-164'856
Charges personnel ALTIS Groupe SA		-216'789	-190'710
Résultat intermédiaire d'exploitation		1'378'126	1'149'710
Charges du Conseil d'administration		-8'500	-10'265
Autres charges d'exploitation		-64'130	-71'983
Part services généraux ALTIS Groupe SA		-178'640	-191'403
Résultat d'exploitation avant amortissements, intérêts et impôts (EBITDA)		1'126'855	876'059
Amortissements		-754'900	-667'161
Dépréciation (ajustement de valeur)	1.11	-69'400	
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT)		302'555	208'898
Charges financières		-19'138	-80'069
Résultat d'exploitation avant impôts (EBT)		283'417	128'829
Produits exceptionnels, uniques ou hors période		0	8'322
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période		0	-201'458
Résultat avant impôts		283'417	-64'308
Impôts directs	1.12	-161'641	-95'602
Résultat de l'exercice		121'776	-159'909

Annexe aux comptes annuels

1. Principes d'évaluation appliqués dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions sur la comptabilité commerciale du Code suisse des Obligations (art. 957 à 963b). Les principaux postes du bilan sont comptabilisés comme suit.

Dans le bilan présenté, des reclassements ont été opérés dans les comptes 2024 pour assurer une parfaite comparaison par rapport à 2025 dans les rubriques suivantes : autres créances à court terme, actifs de régularisation, autres dettes à court terme et passifs de régularisation. Ces reclassements n'ont aucun effet sur le résultat 2024, ni sur les fonds propres présentés au 31.12.2024.

1.1 Créances résultant des ventes et de prestations de services

Les créances résultant des ventes et de prestations de services sont comptabilisées à leur valeur nominale.

1.2 Autres créances à court terme

Les autres créances à court terme regroupent les créances exigibles dans les douze mois ne faisant pas partie des créances résultant de livraisons et de prestations.

Autres créances à court terme	12.2025	12.2024
Envers des détenteurs de participations et des organes	3'460'527	2'481'400
Service des eaux de la Commune de Val de Bagnes	3'460'527	2'481'400

1.3 Actifs de régularisation

Les actifs de régularisation comprennent les charges payées d'avance ainsi que les produits à recevoir, dont le montant est connu ou estimable de manière fiable.

1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou leur coût de revient, déduction faite des amortissements économiques nécessaires.

Afin de calculer le montant des amortissements, les taux d'amortissement suivants ont été appliqués en 2024 et en 2025 :

Immobilisations corporelles	Méthode d'amortissement
Micro-centrale hydroélectrique	3.5% linéaire
Réseau	4.5% linéaire
Installations photovoltaïques	3.5% linéaire
Autres infrastructures énergie	3.5% linéaire

1.5 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou leur coût de revient, déduction faite des amortissements économiques nécessaires.

Afin de calculer le montant des amortissements, les taux d'amortissement suivants ont été appliqués en 2024 et en 2025 :

Immobilisations incorporelles	Méthode d'amortissement
Systèmes informatique	20% linéaire
Projets informatique	20% linéaire

1.6 Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services

Comprend l'ensemble des engagements à court terme envers les fournisseurs et prestataires de services découlant d'opérations commerciales effectuées avant la date du bilan et non encore réglées. Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale et concernent principalement l'achat d'eau à la commune Val de Bagnes.

Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	12.2025	12.2024
Envers des détenteurs de participations et des organes	9'364'389	9'584'594
Commune Val de Bagnes	9'364'389	9'584'594

1.7 Autres dettes à court terme

Les autres dettes à court terme regroupent les engagements exigibles dans les douze mois qui ne relèvent pas des dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services.

Elles concernent principalement la reprise des infrastructures électriques, anciennement propriété de la commune Val de Bagnes.

Autres dettes à court terme ne portant pas intérêts	12.2025	12.2024
Envers des détenteurs de participations et des organes	9'998'537	9'998'537
C/C Commune Val de Bagnes	9'998'537	9'998'537

1.8 Passifs de régularisation

Les passifs de régularisation comprennent les charges à payer qui sont constitués pour couvrir des charges et risques existants à la date du bilan.

L'achat d'eau de l'année sous revue a été comptabilisé dans les transitoires.

Passifs de régularisation	12.2025	12.2024
Charges à payer		
Envers des détenteurs de participations et des organes	1'609'201	10'265
Commune Val de Bagnes	1'609'201	10'265

1.9 Produits nets des ventes de la production électrique

Le chiffre d'affaires concerne les ventes d'énergie à SOGESA Société de Gestion des Energies SA.

1.10 Redevances hydrauliques

Les charges liées aux redevances hydrauliques se composent comme suit :

- Achat d'eau à la commune de Val de Bagnes : CHF 1'511'233
- Redevances "Torrent de Verbier" : CHF 79'203
- Redevances hydrauliques - FMM - Plan de la Dzeu, turbinage d'eau : CHF 34'300

1.11 Dépréciation (ajustement de valeur)

Conformément aux dispositions du Code suisse des Obligations, la société a procédé à un test de valeur sur ses actifs incorporels à la date du 31 décembre 2025.

À la suite de la réévaluation des perspectives économiques et des flux de trésorerie futurs liés à certains projets, il a été constaté que la valeur comptable de certains actifs incorporels dépassait leur valeur recouvrable (déterminée sur la base de la valeur d'utilité). En conséquence, une perte de valeur a été comptabilisée comme suit :

Désignation d'actifs incorporels	Solde au 01.01.2025	Reclassement	Investissements	Amortissements	Dépréciation	Solde au 31.12.2025
Systèmes informatique	42'000	-37'376	23'087	-26'408	-1'302	1
Projets informatiques	86'000	37'376	28'039	-83'316	-68'098	1
Total	128'000	0	51'126	-109'724	-69'400	2

1.12 Impôts directs

Dans le cadre des décisions de taxation du 26.01.2024, l'administration fiscale a retenu l'existence d'un capital propre dissimulé de KCHF 5'482. Cette reprise est de nature exclusivement fiscale et n'a pas d'impact sur les capitaux propres comptables de la société. Elle est prise en compte dans le calcul de la provision pour impôts.



2. Informations, structure détaillée et commentaires sur les comptes annuels

2.1 Emplois à plein temps

Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle ne dépasse pas les 10 collaborateurs.

2.2 Dettes envers des institutions de prévoyance

Au 31 décembre 2025, il n'y a aucune dette envers l'institution de prévoyance professionnelle.
(31.12.2024 : CHF 0).



Proposition relative à l'emploi du résultat au bilan

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'utiliser le résultat au bilan comme suit :

	2025 CHF	2024 CHF
Résultat reporté	-135'603	24'306
Résultat de l'exercice	121'776	-159'909
Résultat à la disposition de l'Assemblée générale	-13'827	-135'603
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	0	0
Dividendes	0	0
Report à nouveau	-13'827	-135'603

